



# COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : [ffranquembergue@yonne.fff.fr](mailto:ffranquembergue@yonne.fff.fr)

PV92 St et Rég 10

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du  
14 novembre 2024

Président : M. Sabatier Patrick

Présents : Messieurs Romojaro Mickaël et Trinquesse Jean-Louis

Début de la réunion : 14 h 00

## Entente jeunes – saison 2024-2025

La commission prend note et valide l'entente jeunes :

Catégorie U15 D2 :

- Vermenton / Avallon / ECN

Fin de la réunion : 14 h 15.

Le Président  
Sabatier Patrick

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale.  
d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*